



Initiative dans la  
région de Port Hope

# PROJET DE PORTHOPE

nouvelles

PRINTEMPS 2020



Page 4

## Prendre les moyens de changer le processus de nettoyage de l'IRPH

Pour donner suite aux préoccupations des propriétaires fonciers relativement aux travaux de nettoyage de l'IRPH, et plus précisément au fait que ces travaux durent trop longtemps et traquent inutilement la présence d'arsenic, les LNC ont pris les moyens de régler ces problèmes.

## L'IRPH et la COVID-19

Page 2

Le point, par  
Scott Parnell,  
directeur général



Page 5

## Dernière chance pour participer au contrôle radiologique des propriétés de Port Hope

Il ne sera bientôt plus possible de participer au contrôle radiologique des propriétés à Port Hope.



Également, dans ces pages...

- **Formules de nettoyage des propriétés de Port Hope**
- **Le processus de vérification du nettoyage revu et corrigé**
- **L'arsenic et la santé : étude d'une tierce partie**
- **Le point sur l'assainissement de la zone riveraine**



Canadian Nuclear Laboratories | Laboratoires Nucléaires Canadiens



**Tous nos remerciements**  
aux travailleurs de première ligne

# L'IRPH et la COVID-19

## Le point, par Scott Parnell, directeur général

Comme bien d'autres organisations, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) ont subi les répercussions de la pandémie de COVID-19.

Depuis la mi-mars, les travaux de construction et de nettoyage sur le terrain, qui regroupent souvent un grand nombre de personnes à un même endroit, ont été suspendus jusqu'à ce que le retour à la normale puisse se faire en toute sécurité.

Nous avons donc révisé le calendrier des travaux sur le terrain de l'année en cours et fermé temporairement notre bureau d'information. Cependant, lorsque c'était possible, nous avons poursuivi les opérations en prenant toutes les précautions nécessaires. Nous avons également travaillé à distance sur les activités de planification et de conception de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH).

Alors que la province de l'Ontario amorce un retour progressif à la normale, les LNC se laisseront guider par les consignes des gouvernements fédéral et provincial, et des responsables de la santé publique. Notre retour au travail sur le terrain sera graduel et prudent.

**Nous intensifions les activités de construction de manière sûre et mesurée afin de nous assurer d'appliquer les consignes de sécurité supplémentaires liées à la pandémie.**

Cela signifie qu'il pourrait y avoir d'autres retards, car certains des travaux prévus ne pourront sûrement pas être exécutés avant la prochaine saison de construction.

Pour votre sécurité, celle de notre personnel et de nos entrepreneurs, nous continuerons à rencontrer les résidents et les propriétaires par conférence téléphonique plutôt qu'en personne et à chercher de nouvelles façons de répondre à vos demandes et à vos besoins en toute sécurité.

Nous avons également travaillé dur pour proposer aux résidents différentes formules de nettoyage des propriétés dans le cadre de l'IRPH. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les commentaires qui nous sont parvenus. Le présent bulletin contient des précisions à cet égard.

Nous sommes impatients de vous renseigner davantage sur les mesures que nous avons prises pour modifier le processus de nettoyage de l'IRPH et sur l'incidence que cela pourrait avoir sur l'assainissement des propriétés privées.

En attendant, en tant que partenaires de votre collectivité, les LNC déploient tous les efforts possibles pour soutenir les collectivités locales pendant la pandémie.

Continuons à travailler ensemble dans les jours et les semaines à venir.



## COVID-19 : DIRECTIVES POUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Alors que les activités de construction se poursuivent, nous suivons ces directives pour limiter la propagation de COVID-19 :



Contrôler l'état de santé de notre personnel au début de chaque journée de travail.



Porter un équipement de protection individuelle au travail.



Maintenir une distance physique de 2 mètres lorsque les travaux le permettent.



Pratiquer une bonne hygiène par un lavage fréquent des mains.



Nettoyer et désinfecter régulièrement tous les espaces et équipements communs.



# Formules de nettoyage des propriétés de Port Hope

Avec ses allures pittoresques, Port Hope attire des visiteurs qui viennent de loin. La région, connue pour son architecture patrimoniale et la beauté de la rivière Ganaraska, est un lieu de tournage recherché et offre de formidables paysages aux photographes et aux artistes. C'est également une destination privilégiée pour les pêcheurs à la lignes.

Comme beaucoup d'autres villes, Port Hope possède des déchets issus de son passé industriel. L'IRPH est la solution demandée par la collectivité pour résoudre ce problème environnemental de longue date. Son mandat consiste à éliminer les déchets radioactifs historiques de faible activité des propriétés publiques et privées de la municipalité, afin de laisser aux générations futures un héritage dont elles pourront jouir.

Alors que les plans d'assainissement des propriétés privées se concrétisent dans le cadre de l'IRPH, un certain nombre de résidents ont indiqué aux LNC qu'ils aimeraient avoir la possibilité de



limiter le nettoyage des déchets radioactifs historiques de faible activité à certaines zones de leurs propriétés. Les résidents demandent notamment de pouvoir préserver certaines caractéristiques de leur aménagement paysager, par exemple des arbres, des jardins ou des structures.

**Cette option, qui signifie qu'on laissera des déchets derrière nous, contraste avec ce qui avait été décidé au départ, à savoir qu'il fallait enlever tous les déchets. Les LNC ont donc demandé à la Municipalité de Port Hope de mettre au point un processus permettant de répondre aux besoins actuels de la collectivité.**

« L'IRPH est, et a toujours été, une initiative d'assainissement facultative, a déclaré Scott Parnell, directeur général des LNC. Nous continuons à respecter le droit de chacun de choisir librement ce qu'il veut faire sur sa propriété, et nous collaborons avec la municipalité pour veiller à ce que différentes formules soient offertes.



Dans ce contexte, les résidents seront également informés des répercussions de leurs choix et de la méthode suivie. Le moment venu, les propriétaires pourront signaler aux LNC s'ils choisissent la formule du nettoyage complet ou partiel ou encore s'ils ne veulent tout simplement pas assainir leur propriété.

La lettre de conformité de la propriété reflètera la formule choisie et indiquera si des déchets ont été laissés, et à quels endroits exactement.

## Formules possibles

- **Nettoyage complet pour répondre aux critères de nettoyage de l'IRPH** – une lettre de conformité sera alors émise.
- **Nettoyage partiel** – Conformité partielle – Une lettre indiquera le type de déchets laissés derrière et les endroits où ils se trouvent sur la propriété.
- **Aucun nettoyage** – Les propriétaires qui n'ont pas fait évaluer ou nettoyer leur propriété dans le cadre de l'IRPH pourront toujours recevoir une lettre sur l'état radiologique de leur propriété.

**Il est important de noter que, tant et aussi longtemps que le projet de l'IRPH sera en cours, les LNC continueront d'offrir des services de planification et de nettoyage des déchets radioactifs historiques de faible activité aux propriétaires fonciers.**

# Les LNC prennent les moyens de modifier le processus de nettoyage de l'IRPH

Les travaux d'assainissement des propriétés résidentielles de Port Hope réalisés dans le cadre de l'IRPH ont débuté en 2018. Les premières expériences sur le terrain ont permis aux LNC de tirer un certain nombre de leçons des difficultés physiques rencontrées pendant la construction et la remise en état des propriétés et des commentaires recueillis systématiquement auprès des résidents.

Des propriétaires fonciers ont trouvé que les travaux duraient trop longtemps et nuisaient à certaines caractéristiques naturelles et artificielles de leur propriété.

Les LNC ont donné suite à ces préoccupations et procédé à un examen approfondi du processus. Dans ce contexte, ils ont dégagé deux facteurs contribuant à cet état de choses :

1. La procédure permettant de vérifier qu'une propriété répond aux critères de nettoyage de l'IRPH nécessite plusieurs étapes et des délais importants.
2. Par souci de conformité à la norme générique de la province, dans le cadre de l'IRPH, les critères de nettoyage de l'arsenic ont été fixés à un niveau prudent de 18 parties par million (ppm). Les niveaux réels d'arsenic dans le sol peuvent varier d'une collectivité à l'autre et atteindre parfois des niveaux supérieurs à 18 ppm. Comme l'arsenic se déplace dans le sol plus rapidement que les contaminants radiologiques, les LNC doivent « traquer l'arsenic » après que les composants radioactifs ont été retirés, ce qui laisse souvent une empreinte d'excavation plus grande que ce qui était prévu à l'origine.

Dans la foulée de l'examen, les LNC ont consulté les principaux intéressés et pris des mesures pour régler ces problèmes.



## 1. Les LNC sont en train de réévaluer leur approche à l'aide d'une méthode statistique qui leur permettra de s'aligner plus étroitement sur des normes reconnues à l'échelle internationale.

Ce changement repose sur une analyse de la procédure par une tierce partie, Oak Ridge Associated Universities, une autorité internationalement reconnue en la matière. Cette amélioration, qui devrait entrer en vigueur cette année après avoir reçu l'aval des principales parties prenantes, rendra le processus de vérification plus efficace.



## 2. Pour ce qui des critères de nettoyage de l'arsenic et des valeurs prudentes adoptées à cet égard dans le contexte de l'IRPH, les LNC ont mené des recherches et commandé un rapport afin de s'assurer que toute modification des critères ne posera aucun risque à la santé humaine ou à l'environnement.

En s'appuyant sur les résultats de ce rapport, les LNC ont recommandé, pour l'arsenic, d'établir à 100 ppm la valeur des critères d'assainissement et ont demandé à la Commission canadienne de la sûreté nucléaire de procéder à un examen officiel de la question. Les discussions avec la CCSN, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario et la municipalité de Port Hope sur ce sujet se poursuivent, et toute modification des critères devra être acceptée par toutes les parties.

À l'heure actuelle, le processus décisionnel devrait durer au moins jusqu'à l'automne 2020.

## Pourquoi les LNC procèdent-ils au dépistage de l'arsenic dans le cadre de l'IRPH?

Les déchets radioactifs historiques de faible activité sont les vestiges de pratiques périmées adoptées par une ancienne société d'État, Eldorado Nucléaire Limitée. L'arsenic et les contaminants radiologiques sont au nombre des déchets générés par Eldorado.

Depuis le début des contrôles effectués dans le cadre de l'IRPH, les LNC ont recueilli plus de 25 000 échantillons de

sols sur le territoire de Port Hope et ont déterminé qu'un grand nombre de travaux d'assainissement des propriétés étaient motivés par les concentrations d'arsenic plutôt que par des contaminants radioactifs. En s'appuyant sur ces faits, les LNC ont commandé une étude sur les effets de l'arsenic sur la santé.

30.974		
33	As	34
	Arsenic	
	74.922	
E1		E2

## Dernière chance pour participer au contrôle radiologique des propriétés de Port Hope

Le contrôle radiologique des propriétés de Port Hope, qui a été effectué sur plus de 4 400 propriétés, prendra fin en 2020.

« Maintenant que presque toutes les propriétés de Port Hope situées en zone urbaine ont fait l'objet de contrôles pour vérifier si elles contenaient des déchets radioactifs historiques de faible activité, nous nous concentrons désormais sur le nettoyage et la remise en état des propriétés résidentielles, a déclaré Steve Whillier, directeur de projet.

Pour effectuer la gamme complète de tests sur une propriété, il faut s'y rendre plusieurs fois pendant environ deux ans.

Pour pouvoir intégrer au calendrier de travail global toutes les propriétés devant être assainies, il faut absolument entamer la batterie de tests d'ici la fin de 2020 ».

Au cours des prochains mois, les LNC enverront des lettres aux propriétaires fonciers qui n'ont pas encore accepté de participer au contrôle radiologique.

Ces lettres comprennent des consignes et des échéanciers précis qui aideront les personnes visées à décider si elles veulent ou non participer au contrôle. Celles qui décident de ne pas participer ne pourront pas ultérieurement faire assainir leur propriété aux frais du gouvernement.

« N'attendez pas. C'est votre dernière chance de participer à un programme facultatif et gratuit. Si vous ne nous



transmettez pas le formulaire de consentement signé, votre propriété ne pourra plus faire l'objet d'un contrôle ou de travaux d'assainissement dans le cadre de l'IRPH », souligne M. Whillier.

***Les propriétaires fonciers qui aimeraient s'inscrire à ce programme de contrôle et de nettoyage devraient communiquer dès aujourd'hui avec les LNC.***

# Assainissement de la zone riveraine

Rue Mill Sud

## Rue Mill Sud

Les préparatifs pour l'assainissement ont commencé ce printemps. En raison des retards liés au confinement pendant la pandémie, nous révisons les calendriers et les activités afin de garantir la santé et la sécurité des travailleurs et du public.

## 90, rue Queen

Le bâtiment se trouvant sur le site a été démolé pour faciliter le nettoyage. Les travaux débiteront lorsque des ententes auront été conclues avec les organisations ferroviaires voisines.

90, rue Queen

## Secteur des aqueducs est (secteur de la plage ouest)

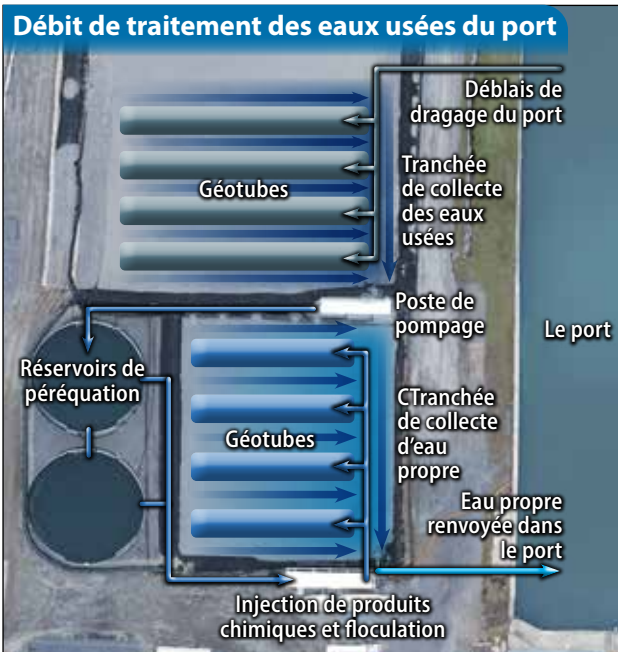
Les travaux de nettoyage des sols contaminés sur l'ancien terrain de l'aqueduc municipal de la plage ouest ont pris fin. Les réservoirs souterrains n'ont pas été retirés en raison du confinement pendant la pandémie. Ces travaux et la remise en état des lieux pourront reprendre dès que le contexte sanitaire le permettra.

Secteur des aqueducs est

# Le port de Port Hope

Les travaux liés au nettoyage du port de Port Hope ont débuté en 2018 avec activités de préparation au dragage. Dans l'arrière-port, les activités d'électropêche visant à chasser le poisson de la zone de travail sont terminées et nous avons installé un atténuateur de vagues pour isoler la zone de travail du lac. Les travaux se sont ensuite concentrés sur l'étagage et le contreventement des murs existants du port pour faciliter le dragage.

Le dragage a commencé en 2019 avec l'extraction d'une série d'objets faisant obstacle, notamment deux véhicules. Les LNC s'attendent à faire d'autres découvertes sous les sédiments.



Les objets devraient se détériorer rapidement une fois retirés de l'endroit qui les a abrités pendant si longtemps. Ils seront soigneusement surveillés et contrôlés par les travailleurs sur place.

Les travaux de dragage reprendront dès que le contexte sanitaire le permettra.

**Toutes les matières contaminées sont transportées à l'installation de gestion à long terme de Port Hope.**

# Prendre soin de notre collectivité

Tandis que nous sommes en train d'approvisionner une nouvelle réalité, bien des gens trouvent le moyen d'adoucir cette période tumultueuse. Des entreprises, petites et grandes, y compris les LNC, aident leur collectivité à traverser la pandémie.

À titre de chef de file en science et technologie, les LNC disposent d'installations, de laboratoires, d'équipements et d'une expérience de pointe tout à fait uniques. Nous avons déterminé comment ces capacités peuvent être mises au service de la réponse du Canada

à la pandémie, que ce soit par l'approvisionnement d'équipement très recherché, de ressources ou de solutions originales.

## Port Hope

À Port Hope, où beaucoup de nos employés vivent et travaillent, un groupe de travail s'active à aider la banque alimentaire de Port Hope, Northumberland Fare Share, et l'Armée du salut de Port Hope à stocker et distribuer de vastes quantités d'aliments non périssables qui ont été donnés.



Des gants ont été donnés à l'Hôpital Northumberland Hills, qui en avait bien besoin. De plus, la société mère des LNC, Canadian National Energy Alliance, a fait des dons en espèces aux banques alimentaires qui desservent les zones situées aux alentours de ses sites.

## Au Canada



Les LNC collaborent avec des scientifiques et des chercheurs renommés du pays et du monde pour mettre au point un



respirateur facile à produire à l'aide de pièces fabriquées en série et facilement accessibles. L'objectif est de développer un modèle de respirateur susceptible de répondre aux besoins actuels et pouvant être construit de manière rapide et fiable au Canada.

Qu'il s'agisse de fournitures ou de solutions novatrices, nous continuerons à trouver des moyens de contribuer à la lutte contre la COVID-19.

Nous nous penchons toujours sur la manière dont nos employés pourraient, à plus long terme, contribuer à régler des problèmes communautaires, que ce soit par l'apport de ressources ou la recherche de solutions.

**Si vous pensez que nous pouvons répondre à un besoin particulier dans le contexte de la pandémie, n'hésitez pas à communiquer avec nous à [info@phai.ca](mailto:info@phai.ca) ou au 905.885.0291.**